

M. SEXSMITH: Depuis dix ans, j'ai suivi la situation d'assez près et je suis d'avis que l'exonération du son et du petit son tendrait à faire monter le prix au Canada, car depuis des années, il est plus élevé que de l'autre côté de la frontière.

M. ROBB: L'honorable député sait-il que le son et le petit-son s'importent actuellement en franchise aux Etats-Unis, lorsqu'ils viennent du Canada? Il en est ainsi depuis deux à trois ans.

M. SEXSMITH: Il n'en est pas moins vrai que le prix, aux Etats-Unis, a toujours été plus élevé de plusieurs dollars par tonne.

L'hon. M. LEMIEUX: J'ai sous la main un mémoire que j'ai reçu de personnes qui ont des intérêts dans des exploitations minières. Le ministre ou son habile suppléant ont peut-être reçu la visite de ces messieurs. Ils demandent que les instruments dont les prospecteurs ont besoin pour le travail des mines soient inscrits sur la liste des articles admis en franchise. L'industrie minière devrait être favorisée au Canada, disent-ils. L'agriculture est notre industrie principale, il va sans dire, cependant, nos forêts, nos pêcheries et nos mines recèlent de grandes richesses qui sont à peine entamées. Le point important du mémoire est que les instruments dont les prospecteurs se servent devraient être inscrits sur la liste des importations libres ou, du moins, parmi les objets sur lesquels les droits sont modérés.

D'après les mineurs, la phase la plus difficile est celle du début, et c'est alors qu'il sont le plus besoin d'encouragement. On comprendra qu'après les nombreuses faillites d'entreprises minières qui avaient été données comme très brillantes, il est plutôt difficile de trouver les capitaux nécessaires à l'exploitation d'une bonne découverte. Allons-nous décourager l'exploitation de ceux qui ont réellement découvert une mine riche? Je crois que le ministre devrait étudier ces représentations, si ce n'est maintenant, du moins quand la révision générale du tarif sera discutée, alors que le ministre entendra, je n'en doute pas, les représentants des intérêts miniers.

La période de développement est la plus difficile dans cette industrie. Tout d'abord, on doit acquérir la mine. On doit ensuite l'explorer et, après cela, mettre en exploitation l'outillage nécessaire à extraire l'or, l'argent, le pétrole, l'argile, ou autre minerai, quel qu'il soit. C'est à ce moment précis que le prospecteur a besoin d'aide. Il lui a été dur de trouver des capitaux pour

l'exploration, et le Gouvernement devrait l'aider en lui permettant d'acheter son outillage bon marché. On me dit que, dans tout le pays, beaucoup de mines ont été abandonnées, non parce que les perspectives n'étaient pas favorables, mais simplement à cause des dépenses énormes causées par le tarif élevé et par le fait que les fabricants ajoutent ce taux du tarif au prix des machines. Les mineurs se découragent et suspendent l'exploration. Nous devons voir l'industrie minière d'un meilleur œil. Elle implique des risques, c'est vrai, mais, en fin de compte le pays en retire de grands avantages. Encore une fois, je demande à mon honorable ami, s'il ne le peut maintenant, d'étudier le cas des prospecteurs quand viendra la révision du tarif. Je regrette de ne pas avoir ce mémoire sous la main, il est à mon bureau; on y trouve la liste des articles que ces prospecteurs aimeraient voir entrer en franchise ou, du moins, à un taux réduit.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Mon honorable ami pourrait me faire parvenir cette liste d'articles dont il a parlé. Actuellement le tarif laisse entrer en franchise une foule de machines et outils employés dans l'exploitation minière. Je pourrais lui citer une demi-douzaine d'item comprenant une grande quantité de ces articles.

L'hon. M. LEMIEUX: J'enverrai le mémoire à mon honorable ami.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Je ne crois pas qu'on puisse intercaler dans le tarif une simple description des articles demandés par les mineurs, mais si mon honorable ami veut bien m'envoyer sa liste, je l'étudierai.

L'hon. M. LEMIEUX: Je l'enverrai.

M. LAPOINTE (Kamouraska): Je désire renouveler une question déjà posée hier et à laquelle le ministre m'a promis de répondre quand le projet de loi serait discuté en comité. Mon honorable ami m'a dit ne pas bien comprendre ma question et cela dépend peut-être de moi.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Il m'était impossible d'entendre mon honorable ami.

M. LAPOINTE: Il me faudra donc revenir à ma manière naturelle d'exprimer ma pensée. La question touchait à la réduction des taux de transports des instruments agricoles. L'honorable ministre disait que, pour soulager temporairement les cultivateurs de l'Ouest il avait obtenu des chemins de fer une réduction de taux sur les instruments agricoles. Le directeur d'une maison de commerce a demandé à un des fonction-